

Infos Stainoises

| DÉCEMBRE • 2025

#17



ÉDITION DE FIN D'ANNÉE

Edito

La raison du plus fort est-elle toujours la meilleure ?

Cette question se pose avec amertume. Après la chute du mur de Berlin et la dissolution de l'URSS, nous avons espéré pendant de nombreuses années qu'une nouvelle ère de paix et de stabilité pouvait naître sous l'égide des Nations Unies.

Malheureusement, faisant fi de ce que nous apprend l'histoire, certains se lancent dans des conflits insensés. Ils sèment les graines de la haine et installent les bases des futurs affrontements.

Alors que le dérèglement climatique nécessite une réponse forte et surtout concertée de tous les pays. Alors que tout être humain, où qu'il vive sur cette planète, a été confronté à ces sécheresses, tempêtes, inondations... la réponse des « grands de ce monde » est le repli sur soi et l'économie avant tout. Ce n'est pas au pied du mur que l'on prend de l'élan pour le franchir.

Nous pouvons baisser les bras et nous dire « à quoi bon » mais nous avons tous la possibilité d'agir.

Réduisons nos déchets plastiques, c'est du pétrole. Réduisons nos achats sur des plateformes chinoises, un colis à quelques euros fait plus de 8000 km par avion. Achetons local. Cela paraît peu mais c'est un réel pouvoir. C'est l'argent qui fait tourner le monde, le nôtre doit servir à ce qu'il tourne mieux.

Que cette année 2026 voit la raison l'emporter. Bonne et heureuse année à toutes et à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Rémy ANDRIN
Maire d'Etain



Rétrospective 2025

Cette rétrospective retrace les principaux événements de l'année 2025, qu'ils soient opérationnels, institutionnels ou conviviaux. Un panorama qui illustre le travail mené au quotidien par les équipes et la vitalité du régiment et de la ville.

Janvier

WEEK-END DE LA RÉSERVE

Premier week-end de l'année pour les réservistes. Ils ont révisé leurs connaissances en combat. Sur la base, les réservistes se sont entraînés à se déplacer, utiliser l'armement... Les séquences de ce type leur permettent de revoir les fondamentaux avec leurs instructeurs. **Chaque mois, un programme est élaboré pour leur dispenser une formation complète.**



Février

EXERCICE DE L'ESCADRILLE DES HÉLICOPTÈRES DE MANŒUVRE ET D'ASSAUT N°2

La 2^{ème} escadrille d'hélicoptères de manœuvre et d'assaut a réalisé une semaine d'entraînement au 13^{ème} bataillon de chasseurs alpins en Savoie. Les équipages ont effectué des entraînements techniques en milieu montagneux. La montagne est un environnement exigeant avec une météo changeante due à son relief et l'aérologie.



Mars

PARTICIPATION AU MEETING DE BOULOGNE-SUR-MER

La **journée des métiers de la sécurité nationale** a rencontré un grand succès à Boulogne-sur-Mer. Un détachement du régiment a présenté nos spécialités et nos équipements. Sur l'aérodrome, les deux Gazelle exposées ont suscité l'engouement du public.



Avril

VISITE DU GÉNÉRAL CASANOVA

Le **général Casanova, commandant la 4^{ème} brigade d'aérocombat**, s'est rendu au régiment. La section de sécurité incendie et de sauvetage lui a proposé une immersion au sein des pompiers aéronautiques. Le général a suivi les soldats du feu pour intervenir rapidement sur un incendie de véhicule.

Mai

MONT VENTOUX

Un beau défi sportif ! Le chef de corps et plusieurs personnels du régiment ont réalisé l'ascension du Mont Ventoux en vélo. Culminant à 1 910 mètres, il est situé dans le département du Vaucluse. L'ascension est longue d'une vingtaine de kilomètres et a permis de resserrer les liens.

Juin

PASSATION DE COMMANDEMENT DU CHEF DE CORPS

La passation de commandement entre le colonel Briançon-Rouge et le colonel Ricciardi s'est déroulée fin juin. Lors de cette cérémonie, l'étendard du régiment a été décoré de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze. Cela fait référence à l'engagement du régiment lors de l'opération BARKHANE de 2017 à 2022.



Juillet

DÉFILÉ AÉRIEN PARISIEN LORS DE LA FÊTE NATIONALE

Cette année, le régiment était leader pour préparer et conduire le défilé aérien de l'aviation légère de l'armée de Terre. Des activités pré et post-défilé étaient planifiées. L'opération de relations publiques a rencontré un grand succès. Les hélicoptères exposés sur l'esplanade des Invalides et leurs équipages ont rassemblé beaucoup de visiteurs.

Août

CAÏMAN DANS LES ALPES

Les élèves officiers du 1^{er} bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr étaient sur le terrain, dans les Hautes-Alpes, pour leur formation militaire. Aux côtés du 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins et du 3^{ème} RHC, les élèves ont réalisé un exercice exigeant en interarmes. L'objectif : forger aujourd'hui les chefs de demain.

Septembre

NTM25

Exercice tactique aérien international unique en Europe, le NATO TIGER MEET regroupe chaque année pendant deux semaines une cinquantaine d'aéronefs de plusieurs nationalités. La 3^{ème} escadrille d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque y a participé au Portugal. L'exercice est une opportunité unique d'entraînement au combat de haute intensité en coalition multinationale.

L'escadrille était renforcée par le 5^{ème} RHC à hauteur de 2 hélicoptères Tigre et un Caïman.

Octobre

EXERCICE TACTIQUE DE L'ESCADRILLE DES SERVICES D'AÉRODROME (ESA)

Dans le cadre de l'entretien et de la transmission de savoir-faire, l'ESA a réalisé un exercice tactique de plusieurs jours. Les soldats de l'escadrille ont marché de nuit en infiltration, effectué du guidage au sol et de l'avitaillement, et enfin reçu une instruction particulière sur les différentes techniques commando. L'escadrille a pour mission d'appuyer et de soutenir l'activité aéronautique du régiment avec les contrôleurs aériens, des pompiers, des météorologues et un peloton cynotechnique.

Novembre

PINION STORM EN GRANDE-BRETAGNE

La 1^{ère} escadrille d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque s'est rendue en Grande-Bretagne pour un exercice interallié organisé par la British Army. Elle s'est entraînée en coopération avec une unité britannique avec plusieurs Gazelle.

De nombreuses manœuvres ont été conduites dans un contexte de haute intensité afin de développer une culture opérationnelle commune.

Décembre

OPÉRATION NOËL

Le Père Noël est arrivé sur base dans les airs. Les enfants et leurs familles l'ont accueilli chaleureusement. Il a ensuite distribué des cadeaux autour d'un goûter. Un bon moment de convivialité en cette fin d'année.

Cérémonie de pose de la première pierre des infrastructures d'accueil Caïman

Le 12 mai 2025, la **cérémonie de pose de la première pierre** a rassemblé de nombreux acteurs locaux et invités prestigieux. Les infrastructures d'accueil Caïman marquent un projet majeur pour la base.

En effet, elles sont d'une grande ampleur et mobilisent de nombreux acteurs. **Le régiment démontre à nouveau le dynamisme de son implantation territoriale.**

Les nouveaux bâtiments pourront abriter de nouveaux hélicoptères Caïman une fois sortis de terre. Ces hélicoptères nouvelle génération vont remplacer le Puma dont la fin de vie est prévue dans les prochains mois.

Un chantier jeunes au service de l'insertion et de l'intérêt collectif

Du 7 au 30 avril 2025, la Mission Locale du Nord Meusien, à travers le réseau Milomouv', a organisé un chantier jeunes rémunéré en partenariat avec le service technique de la ville et sous la responsabilité de M. Parrot.

Durant trois semaines, quatre jeunes se sont investis dans des missions concrètes d'intérêt collectif : la pose de clôture au stade de foot ainsi que le ponçage et le vernissage des bancs dans un parc communal.

Encadrés par **Gaëlle Ferber**, monitrice éducatrice, les participants ont pu acquérir de nouvelles compétences tout en découvrant le travail en équipe et le respect des consignes. Au-delà de l'expérience professionnelle, ce chantier constitue un véritable tremplin pour l'avenir.

En effet, une proposition d'insertion sociale et professionnelle personnalisée est faite à chaque jeune en fonction de son projet et de ses capacités.

UN PROCHAIN CHANTIER EST PRÉVU POUR AVRIL OU MAI 2026.

MiloMouv' c'est quoi ?

C'est une équipe mobile de professionnels qualifiés qui vient directement à la rencontre des jeunes sur simple demande (à domicile ou autre lieu choisi par le jeune). Les jeunes sont alors repérés et pris en charge.

Ils se voient proposer des solutions, entre autres la participation à des chantiers, pour les remobiliser et ensuite envisager l'avenir.

Un objectif majeur est de centrer les interventions vers les publics non-accédants aux droits et qui ne poussent plus la porte des institutions. Les chantiers jeunes sont nés du constat suivant : **les jeunes ont besoin d'une étape préalable de mobilisation afin de lever différents freins avant d'initier des parcours d'insertion plus intensifs.**



Animations 2025

Retour en images sur quelques temps forts de l'année 2025.



MARCHÉ DE NOËL - 14 DÉCEMBRE 2024



FÊTE DE LA NATURE - 24 MAI 2025



MARCHÉ DE NOËL - 14 DÉCEMBRE 2024



FÊTE DE LA NATURE - 24 MAI 2025



VŒUX DU MAIRE - 10 JANVIER 2025



FORUM DES ASSOCIATIONS ET SPORTS EN FAMILLE
7 SEPTEMBRE 2025



FÊTE NATIONALE - 13 JUILLET 2025



FORUM DES ASSOCIATIONS ET SPORTS EN FAMILLE
7 SEPTEMBRE 2025

Entretenir l'Orne : un devoir pour chaque riverain

QUI DOIT ENTRETENIR ?

Chaque propriétaire riverain est responsable de l'entretien régulier de la portion de cours d'eau qui borde sa propriété (art. L215-14 du Code de l'environnement).

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Enlever les embâcles gênants (troncs, branches, dépôts qui bloquent l'écoulement).
- Élaguer les branches basses et couper les arbres malades ou menaçant de tomber.
- Faucher et tailler les plantes aquatiques envahissantes.
- Maintenir une végétation équilibrée sur les berges (racines = protection naturelle contre l'érosion).
- Évacuer les déchets de coupe (ne pas les laisser au bord ou dans le cours d'eau).

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- Couper à blanc ou pratiquer du désherbage chimique.
- Arracher les souches ou modifier le lit du cours d'eau.
- Installer des obstacles (grillage, pierres, remblais...).
- Laisser divaguer les animaux dans le lit.
- Planter des espèces inadaptées (peupliers, résineux, exotiques).

QUAND INTERVENIR ?

- Hors période de nidification des oiseaux du 1er avril au 31 juillet.
- Hors période de reproduction des poissons entre novembre et janvier (selon les catégories piscicoles).

FAUT-IL UNE AUTORISATION ?

Une autorisation est obligatoire pour des travaux lourds.

Pour le curage, barrage, modification du lit, prélèvements ou rejets, une déclaration ou une demande d'autorisation doit être faite auprès de la DDT - Police de l'eau.

POURQUOI ENTRETENIR ?

- > Prévenir les inondations et l'érosion.
- > Préserver la qualité écologique de l'Orne.
- > Respecter vos obligations légales.

EN RÉSUMÉ

L'entretien de l'Orne est une obligation légale des propriétaires riverains.

Un petit entretien régulier permet d'éviter des gros travaux coûteux plus tard.



L'entretien d'un fossé connecté directement à un cours d'eau sera réalisé de préférence en l'absence d'écoulement dans le fossé et sans modifier le profil à la confluence.

Qui est en charge de l'entretien régulier des cours d'eau ?

Selon le code de l'environnement, le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux (n'appartenant pas à l'Etat).

Article L215-2 « le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des personnes différentes, chacun est propriétaire de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire »

Article L215-14 « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par élagage ou recépage de la végétation des rives »

A diagram showing a cross-section of a river. A vertical dashed line divides the river into two halves, labeled 'Propriétaire 1' on the left and 'Propriétaire 2' on the right. The water level is indicated by a blue shaded area at the bottom. A horizontal line with arrows at both ends is labeled 'Lit du ruisseau', representing the riverbed.

Rénovation de l'éclairage public : la première phase de travaux lancée à la Vignette

Les travaux de modernisation de l'éclairage public ont débuté cet automne au lotissement de la Vignette. Une première étape de maçonnerie a été réalisée afin de dégager les pieds des mâts d'éclairage existants. Le matériel a été commandé par l'entreprise.

Ce chantier s'inscrit dans un programme global de rénovation de l'éclairage public, réparti en quatre phases sur une durée totale de 14 mois.

Phase 1 : Elle concerne les quartiers des Clairs-Chênes et de la Vignette

Au-delà de l'aspect esthétique et sécuritaire, cette modernisation permettra également de réaliser des économies d'énergie significatives grâce à des équipements plus performants et moins énergivores. Une démarche à la fois responsable et durable, en cohérence avec les engagements de la commune pour la transition énergétique.

Crédit photos : ghm-eclatec



Élections municipales 2026 : appel à assesseurs

Dans le cadre de l'organisation des prochaines élections municipales de 2026, la commune lance un appel à volontaires pour assurer le rôle d'assesseurs dans les bureaux de vote.

Les assesseurs participent activement au bon déroulement du scrutin : accueil des électeurs, vérification des listes, assistance aux opérations de vote et dépouillement.

NOUVEAUTÉ 2026 : CHANGEMENT DE SALLES

En raison des travaux de rénovation de la Salle des Fêtes, les bureaux de vote seront exceptionnellement répartis comme suit :

- Salle Jumel (ex Oxygène)
- Salle Brasse et Focosi
- Mairie, qui devient le bureau centralisateur.

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE ?

Inscrivez-vous dès maintenant auprès du secrétariat de mairie.

La date limite de notification au Maire des noms des assesseurs, délégués et suppléants pour la tenue des bureaux de vote est le jeudi 12 mars 2026 à 18h.



CARTE
ÉLECTORALE

DE L'INTÉRIEUR

Demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées

A partir du 1^{er} janvier 2026, vos démarches d'urbanisme se dématérialisent ! La commune d'Étain s'engage dans la modernisation de ses services publics.

Conformément à la réglementation nationale, à compter du 1^{er} janvier 2026, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme doivent être déposées en ligne, via Ad'AU le service d'assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme proposé par service-public.gouv.fr

> QUELS DOSSIERS SONT CONCERNÉS ?

Les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables de travaux, les permis de construire, les permis de démolir et les permis d'aménager

> LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION :

Dépôt de votre dossier 24h/24 et 7j/7 depuis chez vous, suivi en temps réel de l'avancement de votre demande, communication facilitée avec le service instructeur, moins de papier et de déplacements

> COMMENT FAIRE ?

À partir du 1^{er} janvier 2026, accédez au service à l'adresse <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Au préalable du dépôt d'une demande d'urbanisme, il est nécessaire de créer un compte sur service-public.gouv.fr si vous n'en avez pas encore ou de s'identifier sur France Connect (impots.gouv.fr, Ameli.fr, France Identité...).

> POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contactez le Service Urbanisme

- par téléphone au 03 29 87 19 17
- ou par courriel : service.urbanisme@ville-etain.fr



Directeur de publication : Monsieur le Maire
Rédaction & Communication : Céline COPPEY
Conception graphique : BERT CREATION
Imprimé par nos soins sur imprimante éco responsable.
Ne pas jeter sur la voie publique.

MAIRIE D'ÉTAIN

Place J-Baptiste Rouillon BP 32 - 55400 ÉTAIN
Tél : 03 29 87 10 35 | Mail : mairie@ville-etain.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

- > du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- > vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h



Flashez le code pour accéder au site internet de la ville

www.ville-etain.fr

ÉTAIN
au coeur de la Meuse